

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2466 - LUNDI 23 NOVEMBRE 2015

GOUVERNANCE ÉLECTORALE

L'Union européenne amorce des discussions avec le gouvernement



Une vue des deux délégations

La Délégation de l'Union européenne (UE) au Congo a entamé, le 20 novembre à Brazzaville, des discussions avec le gouvernement congolais avant de les poursuivre avec les acteurs politiques de différentes obédiences.

Ces discussions qui interviennent après le vote référendaire et la promulgation de la nouvelle Constitution visent à promouvoir l'organisation d'élections libres et transparentes en République du Congo.

En attendant, et tirant les leçons des scrutins passés, le gouvernement et l'UE ont jugé nécessaire de se concentrer sur l'avenir politique du Congo en consolidant la paix et la démocratie.

Page 3

DIASPORA DU CONGO EN FRANCE

Accord de cessation des violences et agressions

Un accord contre les violences et agressions de toute nature visant les officiels congolais en séjour en France ou les édifices publics du Congo en terre française a été conclu, le 18 novembre à Paris, entre le député-maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, et les membres de la diaspora congolaise regroupés au sein d'une asso-

ciation dénommée « l'Amicale des indignés de 242 ».

Cet accord qui survient après une série d'actes inciviques imputés à ces « Indignés » stipule, entre autres, que ces derniers s'engagent à proscrire « toute forme de violence contre les responsables congolais sur la place de Paris » et que « toute personne qui

se rendra coupable d'agression contre une autorité congolaise en portera seule la responsabilité ». L'Amicale demande pour sa part l'amélioration des conditions d'accueil et de renouvellement de passeports à l'ambassade du Congo en France et au ministère des Affaires étrangères et de la coopération. [Page 9](#)

FORÊT

Le Congo bénéficie d'une assistance technique sur le processus Flegt

Le consortium FRMI, une association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), s'est engagé au côté du gouvernement congolais pour la mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (APV-Flegt) à travers une assistance technique.

Les deux parties ont signé, vendredi, un accord visant à apporter une expertise au ministère du Développement durable sur la problématique liée au Processus Flegt et du secteur forestier ; faciliter les liens entre les opéra-

teurs dudit processus au Congo, notamment les administrations, les concessions forestières et la société civile.

Selon le directeur des études et de la planification au ministre de l'Économie forestière, Jean Claude Bozongo, la première tâche de l'ATIBT consistera à rédiger un programme d'activités sur la durée du projet. Il devra être validé par le ministère pour débloquer des fonds et poursuivre le travail.

Page 5

Arrêt sur image



Pont du Terminus de Mikalou, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai. Pelles en mains, les usagers luttent contre le sable qui a englouti leurs véhicules suite à la pluie tombée dans la nuit du 20 au 21 novembre. Conséquence : un embouteillage monstre amplifié par le comportement incivique des chauffeurs a été enregistré sur la principale sortie nord de Brazzaville.

AFRIQUE CENTRALE

Les services de douanes à la recherche de meilleures performances

En espérant renforcer l'efficacité des services douaniers des pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), des spécialistes réunis lors d'un séminaire du 17 au 20 novembre à Brazzaville ont formulé de nombreuses recommandations. Ils ont notamment suggéré la mise en place d'un dispositif mondial de recouvrement des droits et taxes et invité les autorités compétentes à dili-

genter une étude dans les meilleurs délais. Ceci, en vue d'un dispositif d'assistance internationale au recouvrement des droits et taxes, élargi au-delà de l'espace Cemac. [Page 5](#)

ÉDITORIAL
Terre d'avenir

Page 2

ÉDITORIAL

Terre d'avenir

Le Forum Investir au Congo Brazzaville (ICB) qui s'est achevé samedi l'a démontré de façon indiscutable : notre pays, quinze ans après le début de sa renaissance, est sur le point de gagner le pari apparemment fou qu'il s'était lancé à lui-même au début des années 2000 en voulant devenir la principale porte d'entrée du Bassin du Congo. Le nombre et la qualité des chefs d'entreprise comme des investisseurs présents durant ces trois longues journées au Palais des Congrès de Brazzaville en ont témoigné aux yeux du monde.

Présents tout au long de ce forum, l'Agence d'information d'Afrique centrale et Les Dépêches de Brazzaville ont fait les constats suivants qui en disent long sur les ambitions actuelles du Congo :

Le temps où les revenus du pétrole représentaient la quasi-totalité des ressources nationales est révolu. Plus le temps passera désormais et plus l'agriculture, la pêche, l'industrie, le commerce, les services s'imposeront comme les véritables moteurs de la croissance. D'où l'attention très grande que les acteurs économiques présents lors de ce forum ont porté aux informations qui leur étaient données dans ces différents domaines.

Le Congo, au terme de sa très longue marche vers l'économie moderne, s'est doté des grandes infrastructures qui lui permettront demain de jouer un rôle clé dans l'émergence économique de l'Afrique centrale. Grâce à ses ports, à ses aéroports, à ses routes, à son chemin de fer il deviendra très vite un passage obligé vers l'immense Bassin du Congo qui sera, demain, le pôle économique le plus dynamique de l'Afrique. S'il reste encore du chemin à parcourir pour que chacun d'entre nous, à sa place, tire un juste profit de ce changement les conditions matérielles sont aujourd'hui réunies pour que le niveau de vie global fasse un véritable bond en avant dans les années à venir. Et comme notre pays s'est doté enfin d'institutions modernes il a toutes les chances de s'imposer comme un modèle dans cette partie du monde.

Oui, indiscutablement, le Congo est bien aujourd'hui une terre d'avenir.

Les Dépêches de Brazzaville

RICHARD BALOYI

« Nous respectons la volonté du peuple congolais »

L'ambassadeur de l'Afrique du Sud au Congo, Richard Baloyi l'a dit, le 20 novembre à Brazzaville, à l'issue de l'audience que lui a accordée le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo.



Les deux parties ont échangé sur l'évolution de la situation politique au Congo, notamment sur la nouvelle République que consacre le référendum du 25 octobre dernier. Le secrétaire général du PCT a expliqué au diplomate sud-africain la position finale de son parti concernant l'évolution des institutions donc, la nouvelle République.

« Le débat sur le changement

ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 appartenait au peuple congolais. Ce problème concerne la République du Congo. Nous respectons la volonté du peuple. Nous ne sommes que des observateurs. On ne peut donc pas s'inter-

Richard Baloyi en audience avec Pierre Ngolo féder dans les affaires intérieures du pays, parce que le Congo est un Etat souverain. Donc nous acceptons le fait que cette Constitution avait été changée », a déclaré Richard Baloyi.

Josiane Mambou Loukoula

DISPARITION

Le PCT rend un dernier hommage à Philippe Assama

Le secrétariat permanent du Parti congolais du travail conduit par son secrétaire général, Pierre Ngolo, a rendu le 20 novembre au siège communal de ce parti à Brazzaville, un dernier hommage au conseiller départemental et municipal de Brazzaville, ancien membre du comité central, Philippe Assama, décédé le 09 novembre dernier au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

Dans l'oraison funèbre lue à cette occasion par le secrétaire à l'organisation et ressources humaines du Pct Talangai, Daniel Guebila, il y est ressorti que Philippe Assama est né le 24 septembre 1947 à Owando dans le département de la Cuvette.

Il a fait ses études primaires à l'école catholique de Fort-Rouset, de 1953 à 1959, année de

l'obtention de son Certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE). De 1959 à 1962, il fréquente le séminaire PIE X de Makoua de la 6ème en 4^e et l'année scolaire suivante, 1962-1963, il est inscrit au CEG d'Owando et obtient le Brevet d'études du premier cycle (BEPC).

Il s'inscrit par la suite au Collège normal des instituteurs de Dolisie dans le département du Niari de 1970 à 1972 et obtient simultanément le diplôme d'instituteur et le baccalauréat série A3. La même année, il est affecté successivement à l'école de la Fraternité et au CEG Gampo Olilou où il enseigne le français avant d'être muté au lycée de Makoua comme censeur. Il poursuit ses études universitaires en obtenant le Diplôme d'études

universitaires générales (DEUG) en 1974, puis la licence ès-lettres en 1975 et la maîtrise en littérature négro-africaine en 1976.

Au plan politique, Philippe Assama fut membre du PCT et ancien membre du comité central. Il a défendu les couleurs de ce parti aux législatives de 2002 à Talangai dans le sixième arrondissement. Elu député à l'Assemblée nationale, il a participé à la 11ème législature de 2002 à 2007.

En tant que conseiller, il était premier vice-président du Conseil départemental et municipal, premier adjoint au maire de la ville de Brazzaville. Il a réitéré le même exploit aux élections locales du 28 septembre 2014. Il laisse une veuve et huit enfants.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Pascal Tsaty Mabiala prend la tête du Frocad

Le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty Mabiala a été désigné, le 19 novembre, président de la coordination du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad), une plateforme de l'opposition.

Il remplace à ce poste Paul Marie Mpouel démissionnaire. Pascal Tsaty Mabiala est secondé par six responsables des départements spécifiques. A l'issue de sa désignation, le nouveau président du Frocad a indiqué à la conférence des présidents « *qu'il nous faut une organisation efficace, efficiente et équilibrée, animée par des hommes et des femmes dopés par une tension morale qu'éclaire un discours patriotique, lisible et audible, parfaitement adaptée à l'évolution actuelle de la lutte pour la démocratie, l'alternance politique et la liberté* ».

En outre, il a souligné que « *maintenant nous passons du combat du NON au changement de la Constitution de 2002 et, consécutivement, au référendum qui en découlait, à celui du rejet du référendum et de la Constitution du 6 novembre 2015, sans écarter l'offre de dialogue sur la gouvernance électorale, à condition qu'il ait lieu sous l'égide de la communauté internationale* ».

Le nouveau directoire du Frocad Président de la coordination : Pascal Tsaty Mabiala ; responsable de la gouvernance électorale : Clément Mierassa ; responsable des relations extérieures : Claudine Munari ; responsable de la communication et porte-parole : Guy Romain Kinfoussia ; responsable des organes décentralisés et de la mobilisation : Paul Ndouna ; responsable de l'administration et des finances : Omer Defoundoux et le responsable de la gestion des risques : Patrice Laganny.

La Rédaction

GOUVERNANCE ÉLECTORALE

L'Union européenne ouvre les discussions avec le gouvernement congolais

Dans la perspective des prochains scrutins politiques, l'Union européenne (UE) a entamé, le 20 novembre, des discussions avec le gouvernement congolais avant de les poursuivre prochainement avec les acteurs politiques de toutes obédiences.

Cette rencontre a permis aux membres du gouvernement congolais et aux ambassadeurs de l'Union européenne d'avoir des échanges approfondis sur l'évolution du processus démocratique au Congo, notamment les aspects liés au dialogue entre les acteurs politiques nationaux, à la gouvernance électorale et aux droits de l'Homme. Au sujet du dialogue entre la majorité et l'opposition, les deux parties ont reconnu la nécessité de restaurer la confiance entre les acteurs politiques congolais dans le but d'améliorer la gouvernance électorale qui permettra l'organisation des élections libres et transparentes.

Un autre point au menu des discussions : l'accès aux médias et la liberté d'expression. La partie congolaise, tout en rappelant la réglementation en vigueur qui favorise l'équité, a exprimé sa volonté d'apporter les améliorations nécessaires pour permettre aux acteurs politiques de tous bords de s'exprimer librement sur les médias publics. Le gouvernement s'est aussi expliqué sur les cas de décès et des personnes interpellées sur l'ensemble du territoire national, suite aux incidents survenus pendant la campagne référendaire. Même si l'Union européenne semble avoir pris acte de la promulgation de la nouvelle Constitution, les deux parties ont jugé nécessaire de se concentrer sur l'avenir, en tirant les leçons du passé. Ceci, pour promouvoir et consolider la paix et la démocratie au Congo. Phénomène bouleversant les équilibres

des pays occidentaux, les migrations ont été évoquées au cours de ces discussions entre le gouvernement congolais et les ambassadeurs de l'Union européenne. Les deux parties ont déploré les drames engendrés dans l'espace européen, tout en relevant l'extrême urgence de bâtir une stratégie et un plan d'action concertés pour faire face à ce fléau et surtout de

itéré l'engagement de la renforcer davantage.

Notons que la partie congolaise était représentée par les ministres des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso, de la Communication, Thierry Lezin Mougalla, de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou ainsi que le président de la Commission nationale d'organisation des élections,



Une vue des deux délégations

rechercher à en éradiquer les causes profondes, dont la plus plausible est l'état de paupérisation des pays africains. Ainsi, les deux parties ont souhaité de ce fait l'action de l'Union européenne en faveur de la paix et du développement de l'Afrique en général et du Congo en particulier. Les délégations du Congo et de l'Union européenne ont exprimé leur satisfaction pour le niveau de coopération atteint entre les deux parties et ont, dans cet esprit, ré-

Henri Bouka et le commissaire général du comité de suivi de la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga.

La délégation de l'Union européenne, conduite par Mme Saskia De Lang, était composée des ambassadeurs des pays qui composent l'Union européenne entre autres : France, Allemagne, Portugal, Royaume-Uni, Italie, Belgique, etc.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Les «grands» se parlent à nouveau

Les attentats de Paris revendiqués par l'Organisation Etat islamique ont eu pour effet de briser la glace qui gelait les relations entre la France, les Etats-Unis et la Russie. Au pas de charge, presque, les dirigeants de ces trois pays qui sont parmi les plus puissants du monde, concoctent ensemble un plan de riposte contre le mouvement djihadiste implanté entre la Syrie et l'Irak, dont l'activisme déborde les frontières de son enracinement territorial.

Mieux vaut tard que jamais : François Hollande, Barack Obama et Vladimir Poutine appellent désormais à la mise en place d'une grande coalition internationale contre le terrorisme. Cette semaine, le président français se rendra aux Etats-Unis pour des entretiens avec son homologue américain, puis à Moscou où l'attend le chef de l'Etat russe. Il y a quelques semaines

encore, devant le chaos qui s'amplifie en territoires syrien et irakien, Paris, Washington et Moscou jouaient sur les principes immuables de leurs intérêts géostratégiques hérités de la guerre froide pour ne pas voir venir le mal.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est bien cette mésentente trop longue entre les « grands » qui a donné le temps aux mouvements incontrôlés de se constituer une base étatique à partir de laquelle ils planifient des attaques dans des pays ou des objectifs cibles. Et, si l'Elysée, la maison Blanche et le Kremlin se parlent à nouveau c'est qu'ils réalisent que leurs options du départ contre la menace terroriste n'ont pas été déterminantes, que fonctionner comme ils l'avaient fait jusque-là, de façon dispersée, ne pouvait que prolonger une guerre d'usure qui affecte désormais plusieurs régions du monde.

Depuis des mois, en effet, les Etats-Unis et la France frappent les positions de l'organisation terrorisme incriminée, la Russie s'est engouffrée à son tour dans la brèche, sans que les bombes larguées depuis le ciel ne parviennent à réduire, de façon décisive, la capacité de nuisance de l'EI. Bien au contraire, ce mouvement qui contrôle un immense territoire réputé riche en ressources pétrolières recrute ses partisans à tour de bras qu'il utilise ensuite pour des opérations kamikazes diversifiées.

Les attaques du 13 novembre à Paris, et bien avant elles, de nombreuses tentatives avortées ou encore la destruction en vol de l'avion de ligne russe, le 31 octobre, à Charm El-Sheikh, en Egypte, participent de cette volonté pour l'organisation terroriste de montrer que son champ d'action est vaste. Dès lors, pour les pays visés, ratisser large dans la mobilisation des

contributeurs à l'effort de guerre et mutualiser les forces deviennent un impératif. Sur le principe de venir à bout des djihadistes de l'EI, un accord se profile donc entre les puissances occidentales et la Russie. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, en revanche, est l'après-guerre.

Il semble que tout en décidant de combattre les terroristes, les stratèges des trois pays cités ne se privent pas de s'interroger sur l'avenir de la Syrie. Principale pomme de discorde, le rôle que devra jouer le président syrien, Bachar – Al Assad présenté par Paris et Washington comme la source du problème, alors que pour Moscou, il peut aider à sortir de l'impasse. C'est le côté fragilisant de la « grande coalition » envisagée contre l'EI mais sans doute aussi contre d'autres mouvements armés qui opèrent en Irak et en Syrie. Attention à ne pas ouvrir la voie à l'enlèvement !

Gankama N'Siah



MINISTÈRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
Central African Backbone
Communication Infrastructure and Technology
CAB - CIT - Congo / Projet N°49740 - CG
Unité de Coordination du Projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 006 /MPT/2015/UCP/CAB

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE RELATIVE À LA CRÉATION DE WLAN et LAN DANS LE CADRE DE L'INTER-CONNEXION DES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE L'UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI DE BRAZZAVILLE

CONTEXTE

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation de l'étude relative à la création de WLAN et LAN dans le cadre de l'interconnexion des instituts universitaires de l'université Marien NGOUABI de Brazzaville »

I. MISSION DU CONSULTANT

Placé sous la supervision du Coordonnateur du Projet CAB, en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par le Projet, la mission consiste à :

- Elaborer un plan d'architecture réseau des différents instituts et facultés à connecter
- Identifier le type des équipements et à estimer leur nombre nécessaire à la mise en place d'un réseau câblé WLAN et LAN (si nécessaire) permettant la connexion à Internet et l'interconnexion des 10 instituts universitaires entre eux.
- Rédiger le cahier des charges nécessaire au lancement d'un appel d'offres pour la fourniture, l'installation, le paramétrage, les tests de ces équipements ainsi que la formation du personnel technique des facultés.

II. LIVRABLES

Les livrables attendus du consultant sont :

- Un rapport de site survey WiFi pour chacun des sites
- Un rapport sur les modèles, types et quantité d'équipement (matériel, logiciels, et accessoires) nécessaires par site
- Les plans des différents sites indiquant :
 - L'emplacement des points d'accès WiFi
 - L'emplacement des équipements
 - Le cheminement du câblage nécessaire
- Un cahier des charges permettant de lancer l'appel d'offres pour la fourniture, l'installation, la configuration, les tests du matériel ainsi que la formation du personnel local des facultés.

III. PROFIL DU CONSULTANT

Le candidat devra :

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur en télécommunication, en réseaux ou équivalent pertinent pour la mission;
- Justifier d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine du design de réseaux WLAN, et de transport de données;
- Avoir une bonne connaissance de la gestion et de l'administration de réseau LAN, et FTtx en général.

IV. DUREE DE LA MISSION :

La durée de la mission est de 1 mois à compter de la date de signature du contrat.

V. DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale). Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes et attestations de travail doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 décembre 2015 à 16H00. Elles doivent être transmises avec la mention « Recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation de l'étude relative à la création de WLAN et LAN dans le cadre de l'interconnexion des instituts universitaires de l'université Marien NGOUABI de Brazzaville ».

Contact :

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis
BP. 1420
Tél. (242) 06 835 00 41
E-mail: contact@cabcongo.org
Site web: www.cabcongo.org
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2015

Le Coordonnateur

Yvon-Didier MIAHAKANDA

unissons-nous
pour les enfants



Avis de vacance de poste CBRA/CSD/2015/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter Un(e) Administrateur chargé de la Vaccination

Sous la supervision du Chef de Section Survie et Développement de l'Enfant, et en fonction des objectifs stratégiques du programme de pays, l'Administrateur chargé de la vaccination aura à sa charge la planification, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'administration des activités du programme élargi de vaccination (PEV), y compris l'analyse de données, l'appui au programme, les rapports d'avancement, et l'engagement pour l'expansion de la couverture vaccinale. Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (RC),
- Au moins un Master dans l'une des disciplines suivantes : sciences sociales, Médecine, Santé, Santé Publique, Santé de la Famille, Développement de l'enfant, avec un accent sur la planification.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes équivalents. Avoir également une expérience en matière de protection sociale, en planification des stratégies des activités de vaccination, gestion de la réponse à l'urgence. Une (1) année d'expérience dans le système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.

- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Grade : NO-2, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 27 novembre 2015 à 14 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P 11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

unissons-nous
pour les enfants



Avis de vacance de poste CBRA/CSD/2015/002

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter Un(e) Administrateur en Santé (Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant)

Sous la supervision du Chef de la section Survie et Développement du Jeune Enfant, l'Administrateur en Santé, chargé de la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME) sera responsable du leadership technique sur la santé néonatale et infantile pour la survie et le développement. Il fournit un soutien technique en temps opportun sur la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des aspects de la communauté à tous les composants de la survie et le développement de l'enfant. Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (RC).
- Un Doctorat en médecine, DESS en santé publique, santé internationale, médecine tropicale ou en épidémiologie serait un atout.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la santé de l'enfant et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Une (1) année d'expérience dans le système des Nations Unies serait un atout.
- Expérience dans le suivi des inégalités entre les sexes et dans les interventions de programmation qui réduisent ces inégalités serait un atout.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.

- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Grade : NO-2, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 27 novembre 2015 à 14 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P 11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

ECONOMIE DURABLE

Signature de mise en œuvre de l'APV Flegt entre le Congo et l'ATIBT

Le consortium FRMI/Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), représenté par Bernard Cassagne a signé le 20 novembre, un protocole d'accord avec le gouvernement congolais, représenté par le ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo.

Ce protocole vise à fournir une assistance technique principale au projet d'appui à la mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (APV-FLEGT).

Le directeur des études et de la planification, Jean Claude Bozongo a rappelé dans sa présentation le plan d'action Flegt élaboré en 2003 par l'Union européenne. Ce plan, poursuit-il, prévoyait un ensemble de mesures visant à exclure les bois et produits dérivés de bois d'origine illégale du marché européen et, parallèlement, à augmenter la demande de produits légaux.

Il a indiqué : « le projet d'appui à la mise en œuvre de l'APV Flegt est financé sur des fonds d'un montant de 4,275 mille livres délégués par le DFID dans le cadre d'un accord de partenariat signé entre l'Agence française de développement et la DFID. Ces fonds sont rétrocédés en subvention au Congo pour la mise en œuvre de l'APV-Flegt dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le ministère de l'Economie forestière et du développement durable sur une durée de trois ans ».

Selon Jean Claude Bozongo, la fonction de l'assistant technique principal sera assurée par Michel Gally du bureau d'étude de FRMI. Le consortium FRMI/ ATIBT apportera l'expertise technique au ministère sur la problématique du processus Flegt et du secteur forestier ; facilitera les liens entre les opérateurs du processus Flegt au Congo notamment dans les administration, les concessionnaires, la société civile, etc. Autres missions : apporter l'expertise et un support technique et opérationnel à l'ATP avec une vision sous-régionale du secteur forestier et externe au projet ; ainsi donc, apporter une connaissance approfondie de la filière bois et des marchés internationaux des bois tropicaux. « L'ATP débutera sa prestation dès le 23 novembre, de l'année en cours. Sa première tâche consistera à rédiger un programme d'activité sur la durée du projet. Il devra être validé par le ministère pour permettre de débloquer les fonds et ainsi poursuivre le travail », a-t-il conclu.

Au terme de la signature, Bernard Cassagne du consortium du FRMI/ ATIBT a indiqué : « c'est une aberration de voir le Congo ne pas accéder aux marchés européens et ne pas avoir de certification Flegt. Il est engagé dans l'aménagement durable depuis des années et possède des plans d'aménagement ainsi que de grandes surfaces certifiées ».

Pour le ministre Henri Djombo, le ministère vient encore de s'engager dans le renforcement des capacités. Il a en outre émis le souhait que ce processus entamé entre ces deux partenaires connaisse un succès.

Lydie Gisèle Oko

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville

L'actualité au quotidien

CEMAC

Les services de douanes exigent l'institution d'un dispositif mondial de recouvrement des taxes



Une vue des responsables des douanes et les animateurs du séminaire à l'ouverture des travaux (Photo adiac)

C'est l'une des recommandations, parmi la kyrielle, adoptée à l'issue du séminaire de renforcement de la vision régionale des réformes douanières, tenu du 17 au 20 novembre, à Brazzaville. Cette réunion qui a regroupé les responsables des administrations des douanes de la sous-région, vise à renforcer l'efficacité des services de douanes au sein des pays de la Cemac, dans la collecte des taxes et des droits, en vue de faciliter les échanges commerciaux.

Organisé par AFRITAC Centre, avec l'appui du Fonds monétaire international (FMI) et la participation de la République démocratique du Congo et du Burundi, ce séminaire régional, qui a duré quatre jours, s'est clôturé par des recommandations visant à améliorer les conditions des services de douanes au sein de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac).

Pour atteindre cet objectif, les administrations des douanes de la sous-région sollicitent des autorités compétentes que soit diligentée une étude dans les meilleurs délais. Question de mettre en place un disposi-

tif d'assistance internationale au recouvrement des droits et taxes, élargi au-delà de l'espace Cemac.

Elles exigent également le transfert de la fonction «recouvrement» à l'administration douanière, lorsque celle-ci ne l'exerce pas ; la mise en place de la procédure de recouvrement définie lors des dites assises. Il s'agit, en effet, d'identifier en amont, le patrimoine des débiteurs, d'inscrire en comptabilité séparée des restes à recouvrer (RAR) et de remplacer la contrainte par un titre exécutoire administratif.

S'agissant du contrôle après dédouanement des devises, les services douaniers exigent l'organisation, avant fin mars 2016, d'une rencontre spéciale regroupant les directeurs généraux des douanes ainsi que le financement du projet de code des douanes de la Ceeac (Communauté économique des Etats d'Afrique Centrale).

Trois thématiques seront développées au cours de ces assises. Elles ont porté essentiellement sur le renforcement de la procédure de recouvrement et de la

coopération des administrations douanières, afin de lutter contre la fraude internationale.

Ce séminaire, qui est le deuxième du genre, patronné par le directeur de cabinet par intérim du ministre des Finances, Atta Mwanza M'Akangalema, fait suite au tout premier organisé l'année dernière, à Libreville au Gabon. Ce dernier s'était tenu sur plusieurs thèmes, entre autres, l'harmonisation de la catégorisation des exonérations douanières ; l'élaboration et l'harmonisation des critères pour approuver les opérateurs économiques agréés.

A l'ouverture des travaux, le directeur général des douanes et des droits indirects du Congo, Jean Alfred Onanga, s'est réjoui de la tenue de cette réunion à Brazzaville. « L'administration des douanes du Congo est, une fois de plus, heureuse d'abriter un des rendez-vous importants de l'Afrique Centrale, dans le cadre du partage d'expériences et de l'échange de connaissances des services douaniers », a souligné Jean Alfred Onanga.

Firmin Oyé

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION

Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie

DUREE

3 jours

PERIODE

7 au 9 décembre 2015

Gagner du temps et gérer ses priorités

3 jours

14 au 16 décembre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Découvrez Paris avec **FLYPARIS**

Réservez en ligne dès maintenant, achetez votre billet et profitez de **15 %** de réduction sur vos vols à destination de Paris.

- Réservez votre billet sur www.flyecair.com
- Sur le site, entrez votre code promo pour bénéficier de la réduction de **15%**
- Offre valable du **30 octobre au 11 décembre 2015**
- Vols en Aller/Retour, au départ de **Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa.**

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La Fondation congolaise pour la recherche médicale signe un partenariat avec l'IRSSA

Cette convention de partenariat, entre la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) et l'Institut national de recherche en sciences de la santé (IRSSA), a été paraphée le 16 novembre dernier. Elle a pour objectif de renforcer le système de santé en luttant contre un certain nombre de pathologies.

Ce partenariat d'une durée de cinq ans, a été concrétisé par Francine Ntouni, directrice générale de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, et Charles Gombé Mbalawa, directeur par intérim de l'Institut de recherche en sciences de la santé, à l'occasion du 3ème symposium interne, organisé par l'IRSSA. Dans le cadre de cette convention, les deux institutions vont œuvrer conjointement dans plusieurs projets, entre autres, la surveillance du paludisme et la prévention de la transmission du VIH/Sida de la mère à l'enfant. De même, les deux partenaires s'engagent à œuvrer dans la prévention des co-infections de la tuberculose, du VIH, des hépatites, du paludisme et de l'helminthe ainsi que dans l'observatoire des diarrhées sévères chez les enfants de moins de 5 ans. Selon les termes de cette convention, les deux structures militeront conjointement pour organiser, conduire et exécuter des produits communs de recherche ; mettre en œuvre une programmation scientifique sur les thèmes qui sont en relation avec la demande sociale dans le domaine médical. Ils devront également contribuer au développement de la culture scientifique ; mutualiser les capacités techniques et scientifiques, mais surtout pour rechercher ensemble des financements et développer ensemble certains projets. Pour la mise en œuvre effective de cette convention, les deux partenaires devront désigner un responsable qui assurera le suivi, l'évaluation et la pérennité de l'activité.

Le symposium qui a servi d'occasion pour nouer ce partenariat, a permis aux participants de développer des thèmes liés aux pathologies bien précises. Il s'est agi des thèmes comme : les vecteurs du paludisme ; l'aromathérapie ; la charge parasitaire chez l'enfant atteint du paludisme ; les informations générales sur le Cancer. Parlant du cancer à cette occasion, le professeur cancérologue, Charles Gombé Mbalawa faisait savoir que cette maladie grave touche aussi bien les enfants que les adultes. Dans le seul Centre hospitalier et universitaire (CHU), cette maladie représente 10 à 20% de toute la pathologie. Le traitement de cette maladie, concluait-il, est possible par quatre moyens majeurs.

Firmin Oyé

BIOLOGIE MÉDICALE

La politique nationale et le plan stratégique de développement de ce secteur se précisent

Les lignes directrices pour la consolidation des conclusions de ces deux documents ont été soumises aux experts du domaine pour adoption et validation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de ces deux projets, un atelier de relecture et de pré-validation de la politique nationale et du plan stratégique national du secteur des laboratoires pour la période allant de 2016 à 2020 s'est ouvert le 18 novembre à Brazzaville.

Dans son allocution d'ouverture, le Docteur Benjamin Ossombo, conseiller administratif et juridique auprès du ministre de la Santé et la population, a affirmé l'intérêt particulier que le chef du département accorde à cette politique, à travers sa lettre de cadrage de 2015, inspirée par la lettre des missions que lui a adressée le président de la République en début de cette année 2015.

Il a invité les participants à d'autres cadres nationaux, à travers leurs expertises conjuguées, à apporter une contribution précieuse à la consolidation de l'ensemble des documents soumis à leur réflexion.

Le conseiller a exprimé également toute sa gratitude à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le partenaire traditionnel grâce à qui les travaux du présent atelier, qui vont durer quatre jours, sont rendus possibles.

Pour terminer, le Docteur Benjamin Ossombo, a demandé à l'ensemble des participants d'être inspirés pour qu'au terme de cet atelier la moisson soit satisfaisante dans l'intérêt des laboratoires, des malades congolais et du pays.

Guillaume Ondzé

PROGRAMME ÉDUCATION

AFD-Congo renforce les capacités des enseignants en milieu rural

La session ouverte le 19 novembre à Brazzaville, va s'articuler autour de quatre axes, notamment le renforcement des capacités des enseignants, la restructuration des gouvernements d'enfants et l'appui au centre d'alphabétisation.

Dans son allocution d'ouverture l'inspecteur général de l'enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, Eka Henri-Vital, a déclaré que la direction générale de l'éducation de base dans sa noble mission de préparer les apprenants du cycle primaire à aborder avec aisance les études du secondaire, et la direction générale de l'alphabétisation, dans celle d'assurer l'acquisition des connaissances scientifiques de base au profit des adultes et des adolescents non lettrés, ont élaboré des plans de formation dans le cadre de la tenue à Brazzaville de cet atelier.

Quatre départements du Congo sont concernés par ce programme à savoir : Kingoué dans la Bouenza, Kinkala 1 dans le Pool, Lekana dans les Plateaux et Ouesso-Mokeko dans la Sangha.



Vue des participants

Signalons que le présent atelier qui doit durer huit jours, va permettre aux encadreurs pédagogiques (tout ce qui est enseignement primaire) et andragogiques (tout ce qui est lié à l'alphabétisation et la ré scolarisation) de promouvoir et de garantir les droits à l'éducation qui sont affirmés par les déclarations, les conventions et d'autres instruments internationaux, tels que la déclaration universelle des droits de l'Homme, la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. Eka Henri-Vital a souligné l'importance que revêt la réalisation de ces objectifs qui constituent des défis à

relever notamment dans la planification et la gestion de la classe par l'enseignant, sur le rôle renouvelé de l'enseignant, acteur central, dans une classe. « Il faut donc, a-t-il conclu, des enseignants formés et qualifiés parce que l'incompétence et le comportement de l'enseignant peuvent être des facteurs aggravants d'abandon scolaire ».

Etait également présent le président de l'AFD-Congo, Armand Richard Missié. Quarante-huit écoles dans les quatre départements bénéficient déjà de ce projet.

Guillaume Ondzé



APPEL A CANDIDATURE POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE PILOTE CAPITAIN MOINS 500 UMS

La société BOURBON OFFSHORE SURF - CONGO lance un appel à candidature aux marins expérimentés désireux de poursuivre leur formation professionnelle en reprenant les cours pour devenir pilote capitaine 500UMS à l'Institut Supérieur des Etudes Maritime de CASA BLANCA (MAROC).

Les conditions minimum pour présenter les dossiers sont :

- Etre de nationalité congolaise
- Avoir 36 mois minimum de navigation effectif au pont
- Etre titulaire d'un BAC scientifique ou avec un niveau Scientifique acceptable.
- Avoir plus de 22 ans et moins de 40 ans
- Réussir le test écrit organisé par l'Institut Supérieur des Etudes Maritime de CASA BLANCA pour accéder à la formation : Mathématique, Physique, Navigation, Règles de Route et de Barre et l'Anglais.

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Un CV
- Une attestation de navigation des 36 mois de navigation délivrée par la Marine Marchande Congolaise
- Un Casier judiciaire
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie du dernier diplôme/certificat de scolarité/ attestation de niveau
- Quatre photos d'identité
- Une copie du certificat médical en cours de validité
- Une copie du passeport en cours de validité

Les dossiers doivent être transmis complet et sous enveloppe scellée à l'attention de la Direction des Ressources Humaines de BOURBON OFFSHORE SURF CONGO sis au 30 Rue Georges DUMOND ; B.P 107 ; Pointe Noire /REPUBLIQUE du CONGO. Tout dossier incomplet sera rejeté.

N.B : nous vous informons que toutes les copies des titres présentées feront l'objet d'un contrôle, certificat conforme à l'original.

A l'issue de la formation et sous réserve de son succès BOURBON OFFSHORE SURF CONGO peut vous offrir un emploi.

Date limite de dépôt des dossiers est fixée au 04/12/2015



**INFO RENTREE ACADEMIQUE
2015 - 2016 EN COURS DU SOIR
POUR DES SALARIES**

Formations :

- ✓ Master of Business Administration (MBA) ;
- ✓ Master en Management des Ressources Humaines (MRH) ;
- ✓ Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement (MQHSE) ;
- ✓ Master en Contrôle de Gestion (MCG) ;
- ✓ Master en Management des Organisations (MMO) ;
- ✓ Bachelor of Business Administration (BBA en français) pour les détenteurs d'un BTS.

Clôture des inscriptions le 25 novembre 2015.

Début des cours en janvier 2016 - Site : Pointe - Noire

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

BILENGI na Azur

Le vrai forfait
qu'il te faut



composez
***233#** ok



Appels locaux et internationaux à gogo...

azur

Fièremment congolais

service clientèle: 181
www.azurcongo.com

ATTENTAT DU MALI

Mokhtar Belmokhtar est « sans doute à l'origine », selon Jean-Yves Le Drian

Des assaillants lourdement armés ont pénétré avec des véhicules portant des plaques diplomatiques à l'Hôtel Radisson Blu, le 20 novembre, prenant en otage près de 160 personnes. Un assaut a été aussitôt lancé par des forces d'intervention maliennes et étrangères.

-Le bilan provisoire fait état d'au moins 27 morts.

-Le quartier reste bouclé.

-Une quarantaine de gendarmes du Gign (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) se sont rendus hier à Bamako en mission de soutien aux forces maliennes, a annoncé le ministère français de l'Intérieur.

-Une cellule de crise a été installée au Quai d'Orsay.

-12 membres d'équipage d'Air France ont été exfiltrés et se trouvent en sécurité.

-Le Président français François Hollande, a indiqué qu'il est en relation permanente avec son homologue malien, Ibrahim Boukakar Keita (IBK), dont il a assuré la disponibilité de la France pour apporter aux « forces maliennes de son pays le soutien nécessaire ». « Les terroristes veulent marquer de leur présence barbare tous les lieux où ils peuvent tuer, impressionner et massacrer », a déclaré François Hollande.

-Un climat particulier règne sur la présence française au Mali où elle combat avec les forces maliennes les groupes jihadistes et le terrorisme grâce à l'opération Barkhane avec 3000 soldats français mobilisés dans cinq pays du Sahel (Mali, Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Tchad).

-Une revendication du groupe jihadiste Al Mourabitoun, lié à al Qaïda et dirigé par l'Algérien Mokhtar Belmokhtar alias « Le borgne » a revendiqué l'attentat. Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian a confirmé l'information. Mokhtar Belmokhtar est « sans doute à l'origine de cet attentat », a-t-il déclaré.

Noël Ndong

INCIVISME À PARIS

Hugues Ngouélondélé calme la colère des jeunes de la diaspora congolaise

Le maire de Brazzaville, en séjour de travail à Paris, a entretenu le 18 novembre, les leaders du groupe des jeunes de la diaspora congolaise connu sous l'appellation Amicale des indignés de 242, afin de désamorcer les vagues de violences menées en direction de certains compatriotes de passage dans la capitale française.

Parmi les actes de violences perpétrés par ces jeunes, l'on cite pêle-mêle, le lynchage d'une délégation de la Société nationale d'électricité en mission à Paris et la mise à sac des locaux de l'ambassade du Congo.

Selon le porte-parole de l'Amicale des

Indignés de 242, Davernys Itoua, ces vagues de violences préméditées découlent de la non prise en compte de leurs doléances par l'ambassade du Congo, basée à Paris. « Obtenir un passeport aujourd'hui à l'ambassade du Congo est un

luxe », a-t-il indiqué.

Pour renoncer à ces actes d'incivisme, les deux parties ont résolu la mise en place à l'ambassade et au ministère des Affaires étrangères, d'un service d'accueil des potentiels entrepreneurs issus de la diaspora, d'un service valorisant la culture congolaise pour les Congolais nés en France, d'une couverture médicale pour les familles en précarité recensées par les services sociaux. Les deux parties ont également pris l'engagement de garantir la sécurité des opposants de la diaspora congolaise.

Séance tenante, le maire de Brazzaville, qui s'est dit interprète du groupe des Indignés de 242 auprès du chef de l'Etat leur a rassuré en ces termes : « Si votre cause est juste, je vais convaincre le président de la République pour votre soutien ». Hugues Ngouélondélé a, par ailleurs, conseillé les militants de l'Amicale des Indignés de 242 à promouvoir les vertus de paix, de dialogue et à sortir des retranchements négatifs afin, dit-il, de : « trouver des solutions à des situations honteuses et de redonner aux citoyens congolais, la considération ainsi que le respect qui lui sont reconnus en terre étrangère ». Rappelons qu'au terme de cette rencontre le maire de Brazzaville a signé avec l'Amical des Indignés de 242 un protocole d'accord, basé sur cinq points saillants.

Fortuné Ibara

Protocole d'accord entre l'Amicale des Indignés de 242 et le maire de Brazzaville

Il s'est tenu le mercredi 18 novembre 2015, de 14h40 à 16h10, à l'Hôtel Sofitel, sis 14 rue Beaujon, Paris 75017, sur initiative d'Armand Ibara alias Aporo, Prince Rama Moukh, Samy Dinga Oba, Michel Ange Bounkazi dit « Capit Roger Oubama », Patchel Ibombo, etc., une rencontre entre le Député Maire de la ville de Brazzaville, Monsieur Hugues Ngouélondélé et les leaders du groupe de jeunes de la diaspora Congolaise à Paris dénommé « L'Amicale des Indignés de 242 »

Après échanges fructueux, les deux parties ont décidé de ce qui suit :

1-L'arrêt de toute forme de violence contre les responsables Congolais sur la place de Paris ;

2-Toute personne qui se rendra coupable d'une agression contre une autorité Congolaise en portera seule l'entière responsabilité ;

3-La prise en compte des doléances exprimées par les Indignés du 242 avec assurance de les transmettre à qui de droit par le Maire de Brazzaville ;

4-La garantie de circulation entre la France et le Congo donnée par le Maire de Brazzaville aux Indignés de 242 ;

5-Tout différend devrait se régler par un dialogue.

Le suivi des engagements pris par les deux parties se fera dans le cadre d'une plateforme mise en place à l'occasion de la présente rencontre.

Fait à Paris, le 18 novembre 2015
Le maire de la ville de Brazzaville

Hugues Ngouélondélé
Pour les Indignés de 242
1-Blaise Minamona
2-Davernys Itoua



MOUVEMENT ACTION ET RENOUVEAU M.A.R.

« Citoyens Congolais, en avant ! »



COMMUNIQUE FINAL DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU BUREAU POLITIQUE DU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2015

Convoqué par décision n°009/MAR/BP/CAB-P du Président du parti, Monsieur Roland BOUITI-VIAUDO, le Bureau politique du Mouvement Action et Renouveau – MAR – s'est réuni ce samedi 14 Novembre 2015 en session extraordinaire élargie aux élus et autres cadres du parti, dans la salle des réunions du siège national à Mvou-Mvou, Pointe-Noire.

Prenant la parole pour son allocution d'ouverture, le Président a d'abord souhaité la bienvenue à Pointe-Noire à tous les cadres et dirigeants du parti qui résident hors de la localité qui les accueille et les a remerciés de leur disponibilité et de leur engagement.

La présente réunion, a-t-il poursuivi, s'ouvre vingt jours après le 25 Octobre 2015 qui a consacré la victoire du « OUI » au référendum constitutionnel organisé dans notre pays. Il va s'en dire que c'est l'avènement du Congo à une nouvelle République, avènement marqué par une évolution significative des institutions de notre pays.

A cet effet, le Président du MAR a saisi cette occasion pour dire la reconnaissance du parti à Son Excellence Monsieur le Président de la République et à l'ensemble du Gouvernement pour la réussite de la mise en œuvre de cette nouvelle République.

Notre parti, a-t-il ajouté, s'en réjouit d'autant plus qu'il a contribué dans un sens réel de responsabilité et de maturité politique à l'aboutissement de cet avènement.

Aussi, a-t-il présenté ses très vives et sincères félicitations à l'ensemble des membres du parti, d'une part, pour avoir adhéré sans réserve aucune au projet de la révision totale de la Constitution du 20 Janvier 2002 et, d'autre part, pour avoir fait aboutir ledit projet à l'issue de la campagne référendaire du 25 Octobre 2015.

Il a pu noter, a-t-il poursuivi, combien a été déterminant, au cours de la campagne du référendum, l'engagement des cadres, militantes, militants et sympathisants du parti à voter pour le « OUI » et, par conséquent, la volonté ainsi manifestée d'ouvrir notre pays à une ère nouvelle.

Avant de terminer, le Président du parti s'est exclamé : « Cette étape franchie, le plus dur commence. Le plus dur est à venir. Les temps qui approchent annoncent l'élection présidentielle de 2016. Le travail à faire commence maintenant ».

« C'est pourquoi la réunion de ce jour vise, entre autres, à déterminer les contours dudit travail qui exige de la

méthode, de la perspicacité et de l'efficacité. Ce travail exige une action à venir bâtie sur ces règles en trois points ».

Il exige aussi que soit revu notre mode de fonctionnement qui doit nous conduire vers la détection de nos forces et de nos faiblesses en vue d'une thérapeutique et une reformulation de notre action, a-t-il insisté, avant de déclarer ouverts les travaux de la réunion extraordinaire du Bureau politique.

Examinant les points inscrits à son ordre du jour, le Bureau politique a mené une réflexion approfondie sur la vie des Fédérations du parti.

De cette réflexion est apparue l'impérieuse nécessité de procéder à la restructuration des Fédérations en vue de leur redynamisation, vu les enjeux politiques à venir.

Clôturant la réunion extraordinaire du Bureau politique, le Président du parti a réaffirmé la disponibilité du MAR à œuvrer aux côtés de toutes les forces de la majorité et le soutien indéfectible de ce dernier à Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Fait à Pointe-Noire, le 14 Novembre 2015
Le Bureau politique

BANDES DESSINÉES

Plus de vingt œuvres de Jussie Nsana dans les rayons de la Galerie du Bassin du Congo

Après son exposition à Pointe Noire l'année passée dans le cadre du projet « So ul Power » proposé par Matombi production, Jussie Nsana Banimba poursuit sa lutte. Elle expose depuis le 20 novembre ses œuvres au Musée Galerie du Bassin du Congo à Brazzaville. L'exposition est prévue pour durer trois mois.

Ses toiles peintes avec de l'acrylique et de pastel collage forcent l'admiration du public « J'aime beaucoup les différentes matières qu'elle a utilisées dans ces tableaux. Ce travail est très intéressant, je connais l'artiste en tant que bédéiste, j'avais aussi découvert une vidéo qu'elle avait faite en tant que réalisatrice de vidéo d'art, aujourd'hui je la découvre en tant que plasticienne, c'est vraiment une agréable surprise », a reconnu Sara Maurin, responsable de programmation artistique à l'Institut français du Congo de Brazzaville. Jussie Nsana Banimba est plasticienne, vidéaste, bédéiste, illustratrice et enseignante en arts plastiques aux collèges de Pointe Noire. L'artiste s'est inspirée de l'atmosphère des années 60, elle expose sa vision de ce mouvement « soul power » qui est un projet qui lui a été proposé par Matombi production. « C'est un défi que j'ai voulu relever à travers ma peinture. L'année dernière on a exposé ce travail, cette année nous avions eu cette opportunité de le faire découvrir aux Brazzavillois. C'est un clin d'œil que j'ai fait à tous ceux qui ont lutté contre la discrimination raciale aux Etats-Unis et à ceux qui militent contre

le racisme et le tribalisme ».

L'artiste à travers ses toiles parle du courant musical et social né aux Etats-Unis dans les années 60-70 où à travers la musique le peuple afro a pris en main les problèmes des afro américains pour



lutter contre la discrimination raciale « J'ai fait une série des toiles qui symbolisent ce courant. Au tour de celui-ci il y a la beauté qui a été mise en valeur. On se souvient des années où les hommes et les femmes portaient la coupe afro ou encore utilisaient le symbole du peigne africain pour faire un clin d'œil à leurs origines ».

Jussie Nsana est bédéiste, l'une des rares, voire l'unique Congolaise à faire de la Bande dessinée. Son amour pour cet art remonte depuis son enfance précisément à l'école primaire. L'artiste s'indigne du fait que la bande dessinée est une discipline qui n'est pas respectée dans nos écoles, regrettant le manque de publication au niveau local alors qu'affirme-t-elle, « le dessin est le départ de tous les métiers de la société ».

L'artiste peint souvent des scènes

de la vie courante, de la fiction et de la réalité, elle traite de tout. La bédéiste partage sa passion chaque année avec les jeunes dans le cadre de son festival d'« Anime tes vacances » pendant un mois. « Nous animons avec des amis artistes



des ateliers en arts plastiques, en musique, en percussion pour empêcher les enfants d'errer pendant les vacances ».

Jussie Nsana qui a approfondi son talent à l'école des Beaux-arts, vient récemment de participer au Festival international de la bande dessinée à Alger. Elle a ainsi remercié tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet notamment, l'Ambassade des Etats-Unis, la Galerie Bassin du Congo, Matombi production et l'équipe de Djason qui ont permis au public Brazzavillois de découvrir son talent. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la visite des œuvres de l'artiste, de la projection du film documentaire relatant le travail de Jussie et la signature du livre d'or. Cette exposition prendra fin en février 2016.

Rosalie Bindika

PEINTURE

Jordy expose à l'IFC

« Entre Ardeur et dégoût » est le thème de l'exposition de l'artiste peintre Jordy Kissy Moussa originaire de Pointe Noire. Disponible dans le hall de l'Institut français du Congo (IFC) jusqu'au 19 décembre, ces créations résultent d'une résidence de création d'un mois à l'institut.

En février dernier, l'IFC proposait une exposition collective multi-forme « regards sur la femme ». À cette occasion une œuvre avait alors reçu le prix du jury et son auteur, Jordy Kissy Moussa avait remporté une résidence de création.

A travers ses œuvres il peint les thématiques de l'urbanisme et de sa violence dans lesquelles baigne le monde. Il donne à découvrir des univers fantastiques, voire fantasmagoriques entre ombre et lumière, entre rouge et noir, entre lucidité et translucidité.

Parallèlement, il utilise divers matériaux conventionnels, radiographies, fil barbelé, grillage pour les détourner, pour les transgresser comme si le message subliminal d'une imagination foisonnante et malade du monde en devenir exprimait le doute carcéral d'un univers existentiel déroutant, envoûtant, errant.

Chaque toile, chaque objet reprend son lot d'oxymores où la clarté répond à la noirceur, où la précision du trait finit par se noyer dans l'éthérée des perceptions, où la beauté s'enkyste à la laideur. Univers déroutant parce que non conformiste, univers dégoûtant parce que broyeur de noir, univers ardent parce que c'est le feu qui anime chacune de vos compositions. Expression d'un univers qui ne laisse pas indifférent, qui interpelle, qui interroge, qui insinue.

Ainsi du papier froissé jusqu'au fil de fer, en passant par la toile classique, tout est source de création en maniant pastels, encres et bombes. Révulsion, paradoxe, attirance, fusion, tout n'est chez lui que combinaison ou mélange entre l'immobilité et l'errance, entre l'attirance et la répulsion, entre le demiurge et l'innocent, entre diable et bon Dieu.

Jordy s'inspire du travail d'artiste comme Basquiat ou Banksy. « Cette exposition aura un goût d'inachevé, restera en suspens telle une question et se voudra expérimentale. Elle révélera le doute soulignant les remises en question dans lesquelles brille l'ardeur d'un enthousiasme et d'une indignation juvénile », a conclu l'artiste.

Hermione Désirée Ngoma

ASSOCIATIONS NOIRES

Le CRAN fête ses dix ans et devient le représentant officiel de Jesse Jackson

Le temps n'étant pas à la fête, le CRAN tient à marquer son dixième anniversaire, non pas dans la célébration, mais bien plutôt dans la réflexion et dans l'action comme l'indique le Bureau exécutif de cette organisation de lutte contre les discriminations.

Le Conseil représentatif des associations noires de France –CRAN– a été créé en novembre 2005. Durant sept jours, du 20 au 27 novembre, une série d'événements sont programmés : projections, conférences, lancement d'un site et un dîner sur une péniche. Toutes ces rencontres permettront de

mettre en lumière les débats lancés par le CRAN depuis dix ans : la question noire, les statistiques ethniques, les attestations de contrôle pour lutter contre le délit de faciès, le vote obligatoire, les réparations liées à l'esclavage et à la colonisation, les actions de groupe contre les discriminations actuellement soumises au Parlement français. Dans le même intervalle d'activités commémoratives, le CRAN entend dessiner les perspectives futures, en France, mais aussi à l'international, puisque de nouveaux CRAN ont été créés au Maroc, au Bénin, au Sénégal, au Congo, au Gabon, au Cameroun et aux Etats-Unis. Cette dimension internationale est confirmée par le partenariat que Jesse Jackson, pasteur baptiste noir américain, militant des droits civiques a proposé à Louis-Georges Tin, président de l'ONG française et qui a été confirmé par courrier officiel, dont la teneur inédite a été rendue publique.

Antoine Daniel Kongo

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les chefs d'Etat du G5 sahel s'accordent sur une stratégie commune

Ouvert le 20 novembre, le deuxième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G5 du Sahel permet aux dirigeants burkinabè, nigérien, mauritanien, malien et tchadien réunis à N'Djamena, de se pencher sur la sécurité et le développement de la région.

Les cinq pays formant le G5 sahel sont en proie aux attaques terroristes attribuées à l'ex-Boko Haram et des groupes islamistes œuvrant dans la bande sahélo-sahélienne. Trois chefs d'Etat ont fait le déplacement aux côtés de leur homologue tchadien Idriss Déby, notamment Mahamane Issoufou du Niger, Michel Kafando du Burkina Faso et Mohamed Ould Abdel Aziz de la Mauritanie. Seul le numéro un malien, Ibrahim Boubacar Keita n'a pu faire le déplacement. Bamako étant la cible d'une attaque terroriste très tôt le matin du vendredi 20 novembre.

À l'issue de la première réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation qui s'est tenue les 17 et 18 décembre 2014 à Nouakchott (Mauritanie), les dirigeants du G5 sahel avaient promis de se retrouver rapidement pour peaufiner la marche de leurs engagements afin que l'organe soit efficace pour pouvoir remplir ses missions de mise en place d'une stratégie commune dans le cadre de la sécurité transfrontalière.

Les récents attentats ont certainement réveillé les esprits. « Les attentats barbares survenus à Paris le 13 novembre démontrent à suffisance que

les terroristes campent sur leur logique de semer la terreur dans le monde entier. Cette situation inacceptable de terreur doit conforter les pays du G5 Sahel à rester mobilisés face aux menaces de toute nature qui les projettent dans un monde complexe et incertain à tendance chaotique et inquiétante », a déclaré le chef d'état-major général des Armées du Tchad, Mahamat Brahim Seïd.

Pour les dirigeants africains réunis à N'Djamena, « l'expansion ces dernières années, du trafic illégal et la recrudescence des activités des groupes islamiques et de Boko Haram dans la région transfrontalière du Sahara-Sahel, la crise au Mali, les changements politiques en Libye, constituant une menace sérieuse pour la stabilité de la région ainsi que la paix et la sécurité internationale », doivent être combattus. Ils se sont par ailleurs engagés à élaborer un vaste programme de développement en faveur des populations y compris d'emplois pour les jeunes désœuvrés.

Le G5 du Sahel, créé en février 2014, regroupe les cinq pays du Sahel que sont la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad et le Mali. Il se veut une instance de coordination des politiques de développement et de sécurité au sein de cet espace. Il s'agit d'un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale et d'une volonté d'affronter ensemble les problèmes souvent similaires dans la région.

Fiacre Kombo

2005-2015
SEMAINE DE LA DÉCENNIE DU
cran
Du 20 au 27 Novembre 2015
Une série d'événements soutenue par le Révérend JESSE JACKSON
PROGRAMME
VEN 19:00-22:00 (La Bellevilloise) Paris 20e
20 Soirée d'inauguration
DIM 14:00-22:00 (Péniche Alze) Paris 12e
22 Journée festive (Exposition, Débats, Dîners)
MAR 19:00-22:00 (La Bellevilloise) Paris 20e
24 Projection exceptionnelle et débat du film « KARUKERA »
MER 19:00-21:30 (Cinéma Chaplin-Denfert) Paris 14e
25 Projection privée du film d'animation « ADAMA »
VEN 19:00-03:00 (Péniche Alze) Paris 12e
27 Dîner de Gala du CRAN (Guillemet sur navigation)



ÉLIMINATOIRE COUPE DU MONDE DE FOOTBALL RUSSIE 2018

UN PAS DE PLUS VERS LE MONDIAL

Bravo à nos valeureux
Diabes Rouges !



airtel, sponsor officiel des Diabes Rouges



SONDAGE LES POINTS

Près de 80% des Kinois satisfaits de l'action de Michel Bongongo

Félix Kabange Numbi (69%), Raymond Tshibanda (68%), Willy Makiashi (66%) et Lambert Mende Omalanga (63%) font également partie des ministres plebiscités.

Depuis sa prise de fonction au gouvernement, le ministre du Budget ne cesse de gagner l'estime de la population kinoise. En l'espace de deux mois, il accroît sa cote de 8% à la suite des actions menées pour l'amélioration des conditions de paie des fonctionnaires et le démantèlement d'un réseau mafieux de détournement de la paie des fonctionnaires. Plus que jamais, il se présente comme le meilleur ministre du gouvernement de cohésion nationale avec un total de près de 80% récoltés au mois de novembre. Il occupe la tête du sondage Les points depuis plus de trois mois.

Un récent sondage publié le 20 novembre révèle que le ministre du Budget jouit toujours de son action contre le réseau mafieux œuvrant dans les secteurs de la santé, l'enseignement primaire, secondaire et professionnel ainsi

que l'enseignement supérieur et universitaire qui lui a permis de récupérer 11 milliards de francs congolais à affectés aux NP. Il profite également de la note positive accordée au budget 2016. Les enquêtés ont bien accueilli ce budget qu'ils jugent réaliste et purement citoyen.

La généralisation du contrôle administratif dans toutes les provinces et dans tous les secteurs ainsi que l'organisation d'un forum sur le budget participatif auquel ont pris part les délégués de la société civile et toutes les couches de la population n'a fait que conforter la confiance des sondés. Ce budget a démontré son efficacité partout où il a été utilisé. Michel Bongongo accroît sa cote de 2% et atteint désormais 79% d'opinions favorables.

Deuxième au baromètre Les points, le ministre de la Santé publique, Félix Kabange Numbi, conquiert les cœurs des Congolais grâce à ses descentes sur le terrain en vue de palper du doigt la réalité de l'arrière-pays et d'y apporter des solutions

appropriées. Après le Maniema et le Katanga, son passage dans le Kwango n'a pas laissé indifférents les sondés. Ses tournées à travers les provinces renforcent le volet humanitaire du gouvernement et rapproche les gouvernés des gouvernements. Il connaît une progression de 1% et atteint désormais 69% d'opinions favorables.

Les sondés place le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, à la troisième marche à la suite du lancement du nouveau passeport à puce dont la particularité est de renforcer la sécurisation du porteur et de réduire le temps nécessaire de son obtention pour le voyageur. Le centre de capture n'a pas laissé indifférents les enquêtés qui attendent voir la concrétisation de cette initiative dès le mois de janvier 2016. Raymond Tshibanda stabilise sa cote à 68%.

Les assurances données aux nouveaux professeurs à thèse pour la régularisation de leur situation profite au ministre de l'Emploi, Willy Makiashi. Pour les sondés,

ces assurances ont été salutaires pour la suite de l'année académique 2015-2016 alors que les esprits sont surchauffés déjà avec les derniers heurts entre la police et les étudiants dans la ville de Kinshasa. Willy Makiashi se positionne à la quatrième marche du baromètre avec un total de 66%. Lambert Mende Omalanga fait son retour au baromètre du gouvernement avec 63% à la suite de sa dernière mise au point sur les événements en République Centrafricaine dans lesquels auraient été impliquées les Forces armées de la RDC. Les arguments du porte-parole du gouvernement ont convaincu plus d'un Congolais sur la discipline qui règne dans les rangs des Fardc en RCA. Il a ainsi permis de dissiper totalement le doute sur le rôle du contingent congolais dans des actes de viols ou autres violences. Il est à la cinquième marche du baromètre.

Le ministre des Transports poursuit sa lancée grâce au premier vol commercial de Congo Airways entre Kinshasa et Goma

organisé le 1er novembre. La réalisation des différentes promesses faites par le ministre des Transports dans le dossier Congo Airways rassure les enquêtés sur sa détermination à relever les défis majeurs de son secteur. Il est à la sixième place avec un total de 62%.

Les actions des ministres Maker Mwangu (51%) et Théophile Mbemba (50%) chargé de l'enseignement en RDC sont également appréciées par les sondés. Cependant, il leur est reproché l'absence de rigueur pour l'application stricte des décisions prises dans leurs secteurs respectives. Ainsi, Maker Mwangu subit les critiques des sondés à la suite des frais scolaires exorbitants et à la vente des uniformes dans certains établissements scolaires de la capitale. De même, il est reproché au ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Théophile Mbemba, d'avoir avalisé l'augmentation des frais académiques au détriment des étudiants.

Jeannot Kayuba

ENFANTS DE LA RUE

Des recommandations pour assurer une bonne prise en charge

Ces avis sont issus du colloque international organisé à Kinshasa par le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (Reejer), en collaboration avec Médecins du monde, le gouvernement de la RDC, avec l'appui de l'ambassade du Canada.

Les travaux du colloque international sur le thème «Enfants en situation de rue : accompagnement psycho-social et accès aux soins de santé », organisés en marge du vingt-sixième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, se sont clôturés le 20 novembre.

Dans l'objectif de poursuivre les échanges sur thème retenu, après l'identification des problèmes, les participants à ces assises de trois jours organisées par le Reejer au Centre de rééducation des handicapés physiques, à Kinshasa, ont émis plusieurs recommandations qui visent le bien-être des enfants, surtout ceux qui sont en situation de rue. Ces exhortations sont adressées à l'État congolais, à la coordination du Reejer, aux structures membres du Reejer, à la communauté et aux partenaires. Ils ont notamment exhorté l'État congolais à appliquer la loi en rapport avec la qualité des structures de prise en charge : fermeture des structures qui ne respectent pas les normes; accompagnement des structures de prise en charge des moyens conséquents pour les rendre viables et opérationnelles, de faire appliquer les normes existantes, de standardiser les modules de formation et de ren-



Clôture du colloque international/Photo Adiac

forcer la vulgarisation et suivi de l'application des normes standards existants.

L'État congolais a également été exhorté à appliquer réellement des décrets-lois portant protection de l'enfant ; à créer des orphelinats pour l'hébergement des enfants, spécifiquement pour les filles en situation de rue, à réguler le fonctionnement des Églises à caractère prophétique qui entraînent l'augmentation des enfants dits sorciers dans la rue. Aussi les participants attendent-ils de l'État congolais de rendre les familles responsables des enfants en faisant les suivis, de faciliter l'accès aux soins de santé de la reproduction aux familles à risque, de mettre à la disposition des structures des moyens financiers, d'alléger des démarches pour l'obtention des documents, de faciliter l'accès des enfants aux soins de santé, de mettre en application des textes juridiques relatifs à la protection

de l'enfant, d'harmoniser les outils de collecte des données, d'élaborer le plan stratégique et opérationnel, d'allouer un budget en faveur de la protection de l'enfant et le vote sur l'action sociale, de rendre disponible et vulgariser les instruments légaux, de renforcer le lien de collaboration entre acteurs et de prendre en compte la situation de la population dans le plan d'action opérationnel.

Alors qu'à la coordination du Reejer, il est demandé de renforcer la synergie entre partenaires et acteurs pour faciliter l'accès aux expertises, de rendre disponible, d'ici la fin de l'année, la cartographie actualisée des structures membres, particulièrement celles qui offrent des services de santé. Il est aussi attendu de cette plateforme de créer une mutuelle de santé en faveur des enfants en situation de rue, d'accompagner les structures qui offrent les soins à intégrer les zones de santé, de renforcer le partenariat, l'élargir

et le diversifier et de développer un circuit de prise en charge des enfants dits de la rue (EDR).

Aux structures membres de Reejer, ces assises de Kinshasa ont recommandé de sensibiliser les enfants à la disponibilité de prise en charge, de contrôler l'application des normes et de l'éthique ; d'assurer, si possible, l'hébergement obligatoire aux enfants malades ; d'augmenter les centres de santé de référence, de couvrir les frais d'hospitalisation, d'harmoniser les règles d'écoute et d'accueil, de renforcer les compétences des acteurs du terrain ; d'assurer l'accès non conditionné aux adolescents et aux jeunes à la contraception ; de renforcer la sensibilisation des familles ; de faire le plaidoyer sur la gratuité et l'effectivité de la scolarité, de créer des équipes pluridisciplinaires, de mettre en application les normes et standards de prise en charge des enfants en situation difficile et d'assurer l'application de la politique sanitaire proposée par le réseau.

Tandis que la communauté a été appelée à accompagner les éducateurs sociaux dans l'encadrement des enfants de la rue, les partenaires ont été exhortés à organiser les suivis et évaluations trimestriels avec les acteurs impliqués dans la prise en charge des EDR et de respecter la politique de chaque ministère impliqué dans leur prise en charge.

Un écho du plaidoyer en faveur des enfants

Dans leur message, à côté de l'application des recommandations de ces assises, les enfants dits de

la rue ont spécifiquement sollicité l'application de certaines dispositions de la loi portant protection de l'enfant dont la gratuité de la scolarité et l'accès aux structures de santé.

Le président du Conseil d'administration du Reejer, Roger Mafolo, a, dans le cadre de cette célébration, annoncé le lancement d'une semaine de réussite au cours de laquelle les enfants vont approcher les familles, en vue de leur rappeler les droits des enfants. La ministre des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale, Adèle Degbalase Kanda, appelée à clôturer des travaux, a, elle, identifié cinq domaines d'intervention pour améliorer la qualité de vie des ces EDR. Il s'agit du renforcement du cadre institutionnel pour leur protection, du renforcement des mécanismes communautaires et des capacités des familles, de l'amélioration de l'accès des enfants aux services sociaux de base, du suivi et de l'évaluation des projets ainsi que de la mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines adéquates. La ministre a, dans ce cadre, annoncé sa décision de convoquer, dans les prochains jours, une réunion de tous les acteurs impliqués dans l'encadrement des enfants en situation difficile, en vue de faire le point sur la situation et examiner avec les partenaire-clés, l'ensemble des projets et programmes planifiés ou en chantier, pour une orientation commune.

Lucien Dianzenza

MONDIAL 2018

La RDC dans le deuxième chapeau de la phase des poules des éliminatoires

La RDC se retrouve dans le même chapeau que la Tunisie, le Cameroun, le Congo Brazzaville et la Guinée.

La Fifa a dévoilé officiellement les chapeaux à base desquels s'effectuera le tirage au sort du troisième tour des éliminatoires de la Coupe du monde, Russie 2018, pour la zone Afrique. Cette répartition a été faite selon le dernier classement Fifa. L'on se rappelle que la RDC a grimpé de cinq places, passant du 60e au 55e rang au niveau mondial. Et l'on souligne que le Congo Kinshasa se retrouve dans le deuxième chapeau, en compagnie d'autres grosses pointures du football continental comme le Cameroun et la Tunisie. Il y a également la Guinée et le Congo Brazzaville.

Le premier chapeau se constitue de l'Algérie, du Cap-Vert, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Sénégal, les cinq pays les mieux positionnés au classement Fifa publié en début novembre 2015. Ces équipes ne vont pas s'affronter et formeront les têtes de série des groupes lors des éliminatoires. Le chapeau numéro trois renferme l'Égypte, le Mali, le Nigeria, l'Ouganda et la Zambie. Enfin, le quatrième et dernier chapeau se compose de l'Afrique du Sud, du Burkina



Les Léopards de la RDC à l'entraînement

Faso, du Gabon, de la Libye et du Maroc.

Avec cette répartition des équipes dans les chapeaux, l'on s'attend à retrouver une poule de la mort qui regroupera des ogres du football africain du fait que les deux derniers pots

rassemblent des pays comme l'Égypte, le Mali, le Nigeria, l'Ouganda, la Zambie, l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Gabon, la Libye et le Maroc. Il y a probablement qu'on retrouve dans un même groupe l'Algérie, le Nigeria, le Cameroun et le Maroc,

ou encore le Sénégal, la Tunisie, l'Égypte et le Gabon. Le tirage au sort est donc très attendu afin de fixer les esprits sur la constitution des poules. Notons-le, l'ambition affichée du sélectionneur Florent Ibenge des Léopards de la RDC est la

qualification pour la phase finale de la Coupe du monde Russie 2018. Il y aura au total cinq groupes de quatre équipes chacun. Et le premier de chaque obtiendra de facto son ticket pour la phase finale.

Martin Enyimo

AFRIQUE

Une malnutrition stagnante à des niveaux élevés depuis des décennies

C'est le constat sans appel de la Banque africaine de développement (BAD) qui reste convaincue d'ailleurs que le continent africain doit rechercher les meilleures performances économiques dans une meilleure alimentation de ses populations.

Avant de tirer cette conclusion, il y a eu une grande réflexion qui a porté sur une évaluation sans complaisance des systèmes agricoles et alimentaires actifs de la région. Pour les pays membres de la BAD, il faut songer dès à présent aux différents moyens possibles à mettre en oeuvre urgemment pour éliminer la malnutrition qui continue à sévir en Afrique, selon les chiffres disponibles. En effet, l'on estime actuellement que 58 millions d'enfants de moins de 5 ans accusent un retard de croissance. Pire, 14 millions d'entre eux affichent un poids trop faible par rapport à leur taille, tandis que 10 millions sont en surpoids. Pour la BAD, ces chiffres doivent inquiéter les dirigeants du continent africain en raison de leur impact direct sur leur développement économique. Certes, comme l'explique cette institution africaine, il n'y a pas doute à se faire sur les liens étroits entre l'agriculture, les systèmes alimentaires et la nutrition. La sécurité alimentaire et nutritionnelle fait partie aujourd'hui des défis mondiaux. À en croire la BAD, la problématique de la nutrition

doit être analysée d'un point de vue économique. Cette perception est renforcée par les conclusions d'un rapport de l'Unicef qui révèle sans ambiguïté qu'une alimentation insuffisante conduit à des économies peu performantes. Selon cette agence des Nations unies, le coût annuel de la sous-nutrition en Afrique subsaharienne est estimée à 25 milliards de dollars américains. L'Afrique et l'Asie perdraient ainsi 11% de leur PNB chaque année en raison d'une alimentation insuffisante, poursuit-elle.

Parmi les recommandations de la BAD, il y a la création d'une demande pour des cultures bio-fortifiées dans le cadre des programmes nationaux et régionaux. Cela va exiger des initiatives concrètes de fortification des aliments à grande échelle dans les systèmes alimentaires et la mobilisation des plates-formes agricoles pour promouvoir particulièrement les innovations. Quant au secteur privé, il est appelé à jouer un rôle central dans l'exploitation des ressources alimentaires de l'Afrique.

Il s'agit de répondre aux besoins nutritionnels de la région. Et les femmes exploitantes agricoles sont appelées à s'y impliquer totalement grâce à des mesures importantes à prendre pour faciliter leur accès aux titres fonciers, aux technologies peu intensives et au crédit.

Laurent Essolomwa

APPUI AU SECTEUR PRIVÉ

Déjà un programme pour les quatre prochaines années

Il s'agit du Projet d'appui au développement du secteur privé et de la création d'emploi (PADSP-CE) qui a vu officiellement le jour le 19 novembre à la suite de la signature d'un protocole d'accord entre la RDC et la Banque africaine de développement (BAD) portant sur un financement de 54 millions de dollars américains.

Par rapport à ce programme, le ministre du Plan et Suivi de la mise en oeuvre de la Révolution de la modernité, Georges Wembi, a levé un coin du voile sur le défi lancé par le pays. Selon lui, l'objectif est d'intervenir notamment dans les provinces du centre du pays, en l'occurrence les deux anciennes provinces du Kasai, et la ville province de Kinshasa. Comme nous l'indiquions précédemment, le programme, en sigle PADSP-CE, va s'étendre globalement jusqu'au 31 décembre 2019. Il s'agit d'une initiative de plus qui vise à soutenir et promouvoir l'émergence des petites et moyennes entreprises, l'employabilité des jeunes et l'autonomisation des femmes à travers le ciblage de la très petite entreprise.

Pour le gouvernement, le PADSP-CE vient un peu plus confirmer une implication de plus en plus forte des structures étatiques et privées dans le développement du secteur. Mieux, avec la BAD, le partenariat va permettre de suivre la mise en oeuvre

d'une nouvelle loi encore sous examen. En effet, la BAD est disponible pour accompagner le pays dans le processus de l'Unité centrale partenariat public privé (PPP). À travers cette loi, l'idée est de renforcer les capacités dans la préparation, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des projets PPP.

En définitive, le PADSP-CE ouvre des nouvelles perspectives pour le secteur privé et l'entrepreneuriat en RDC pour arriver à réaliser à terme une croissance plus inclusive et génératrice d'emplois durables. Les composantes du projet ciblent trois secteurs-clés. Parmi elles, il y a la composante en charge de la consolidation du climat des affaires et des institutions de promotion et d'appui. Cela aboutira au renforcement du guichet unique de création d'entreprise tant à Kinshasa qu'à l'intérieur du pays. L'on compte sur le soutien de la Fédération des entreprises du Congo pour booster le développement des PME et PMI. Elle devrait envisager de promouvoir les incubateurs et pépinières d'entreprises, et bien entendu l'autonomisation économique des femmes. Quant aux critères d'évaluation de son efficacité, ils sont nombreux, notamment l'amélioration effective du climat des affaires et les conditions d'émergence d'un secteur privé dynamique et consolidé.

L.E

HUMEUR

Quand le mariage exogamique participe au renforcement de l'unité nationale !

Entendu par mariage exogamique : le fait que les deux conjoints d'un couple viennent des groupes ethniques différents. C'est donc l'antipode du mariage endogamique qui, lui, est une célébration des mariages intra-ethniques et linguistiques.

En effet, il ressort de nombreuses thèses des anthropologues et ethnologues qu'au Congo on dénombre près de 52 ethnies, voire plus, et toutes sont réparties de façon non proportionnelle sur toute l'étendue du territoire national.

Le constat est qu'autrefois, à cause du manque de routes, certains Congolais étaient comme contraints de puiser dans le terroir. Donc, d'avoir pour épouses que des femmes de leur ethnie. En d'autres termes, l'enclavement des villages et « régions » favorisait ce comportement. Dans la pratique, il était difficile pour un homme de la Likouala de se rendre dans le Kouilou et y contracter un mariage coutumier. Et cette réalité sociale a retardé énormément le brassage ethno-linguistique que plusieurs Congolais appellent de tous leurs vœux aujourd'hui.

Depuis une décennie, on assiste à une « révolution » occasionnée par la construction de nombreuses voies de communication et la tombée en désuétude de ces clichés coutumiers avec à la clé une nette explosion des mariages inter-tribaux ou exogamiques. Plus facile aujourd'hui pour un natif de Ntokou dans la Cuvette centrale d'avoir comme épouse une femme originaire de Kakamoeka dans le Kouilou profond. Aujourd'hui encore, on observe de fortes migrations au niveau du pays. Des jeunes en quête d'emploi quittent leurs localités pour rejoindre des zones d'embauche, souvent celles où s'exécutent des chantiers de l'Etat. Des mois ou des années après, ils finissent par contracter des alliances et former des familles sans tenir compte des « idées reçues » ou des considérations subjectives qui entourent le mariage.

Ce sont là des célébrations des mariages exogamiques qui favorisent le brassage ethnique qui, lui-même, conduit à l'unité nationale. Vu sous cet angle, il est socialement important et encourageant de voir par exemple le jeune congolais kouyou se marier à une jeune congolaise pounou, le vili se marier avec une likouba, le tsangui à une ngaré, le moyi avec une bembé, le bomitaba avec une mboko et ainsi de suite.

De plus en plus de Congolais d'aujourd'hui sont issus de ce type de mariage « café au lait » comme on les appelait il y a peu. D'aucuns vont jusqu'à penser que le Congo de demain tiendra grâce à ses filles et fils issus de ce type de mariage même si, il est vrai, ce phénomène date et que des exemples sont légion à travers le pays. Nombre de nos acteurs politiques n'ont-ils pas pour épouses des compatriotes originaires d'autres départements ? Suivez mon regard !

Aujourd'hui, la République c'est l'interpénétration articulée de toutes les ethnies qui composent l'armature socio-culturelle du pays. Nous ne disons pas que les mariages endogamiques seraient un mal en soi, mais nous interpellons la conscience des Congolais pour encourager les mariages exogamiques, car ils sont le socle de l'unité des fils et filles d'un même pays.

Faustin Akono

Sidney Mahoungou : la vie entre l'art, le journalisme et les études

Depuis quelque temps, le journaliste et artiste, Sidney Mahoungou, est en formation en Moselle en France. Entre les études universitaires éprouvantes, il trouve pourtant un temps libre qu'il consacre à l'art, notamment au théâtre et à la musique sans oublier le journalisme, qui reste sa passion.



Au théâtre, il tourne avec les amis de la Ligue des droits de l'Homme dont il est un des membres. C'est une pièce de théâtre intitulée : Je suis un Homme de l'étudiant gabonais Hance Wilfrid Otata, en formation à l'université du Saulcy à Metz (France). Sa trame relate le climat de terreur imposé par un président dictateur.

Après avoir réalisé des interviews avec des personnes âgées, résidents des maisons de retraite Saint-Vincent et Saint-Maurice, dans le quartier Borny à Metz, Sidney Mahoungou a écrit et monté un monologue intitulé : Maurice et Vincent. C'est un récit

de vie qui rappelle aux Français en général et aux Messins en particulier ce qu'a été l'invasion allemande pendant la guerre. Une période sombre où l'éducation et toute la culture Nazie ont été imposées aux Français. Les Mosellans encore appelés à l'époque les Malgré nous, enrôlés de force dans l'armée, sont les héros de cette histoire qui raconte aussi la vie paisible dans cette partie de la France autrefois. L'occupation nazie est une période sombre au cours de laquelle les Français fuyaient la Moselle pour aller dans le midi avec seulement 20 kilos de bagages et 200 frs. La ville de Metz située dans le département de la Moselle et en région Lorraine avait été entre les mains des allemands depuis 1870. C'est en 1918 après la Première Guerre mondiale que la France a enfin récupéré sa ville. La ville de Metz, qui compte un français d'origine congolaise dans son équipe du conseil municipal, est jumelée à la ville de Djambala au Congo. En musique, avec l'apport de l'Association Bouche à Oreille où il travaille comme animateur et médiateur Culturel, il donne des concerts avec le collectif Boeuf sur toit. Il chante ses œuvres musicales mais aussi interprète celles des autres, notamment des musiciens africains.

Sidney Mahoungou n'a pas abandonné ses vieux amours : le journalisme. Sous contrat avec l'association la Passerelle, il anime l'émission Borny Buzz Café qui est une émission politique et citoyenne. Un rendez-vous de débats d'échanges et de partage où les habitants des quartiers ont la possibilité de poser des questions aux invités élus et experts. La Passerelle lui a également confié les clés de l'émission grâce non seulement à son expérience dans le domaine mais aussi et surtout pour ses animations de l'émission Studio 6T en collaboration avec la mairie de Marange Silvange.

Hervé Brice Mampouya



Un nouvel embarquement ! Vous voulez rejoindre la planète Publicité chez AG Partners Publicis au Congo

Ticket d'entrée obligatoire : 3 ou 5 ans d'expérience en fonction du niveau de poste en agence de communication ou chez l'annonceur.

Mot de passe : Dynamisme Créativité Négociation Ouverture d'esprit

Code d'accès : +242 04 032 01 72, rhcongo@ag-partners.com, 213 blvd. Denis SASSOU NGUESSO, imm. ex Cogelo, centre ville.

Fin d'embarquement : 10 décembre 2015

Places disponibles :

Chef de publicité / Assistant Chef de publicité

Vous êtes le lien entre le client et l'agence. En charge du conseil, de l'élaboration de stratégies et recommandations de communication, vous piloterez leur mise en œuvre, établirez les offres financières et évalueriez leur efficacité.

Directeur Artistique / Graphiste

Vous êtes garant de la charte graphique du client. En charge de la création des supports de communication dans une identité graphique définie ou non vous déclinez aussi des supports existants et préparerez les fichiers pour l'impression ou la production.

Responsable Média / Assistant Média

Vous êtes l'interface entre les médias et l'agence. En charge de la définition de la stratégie et du plan média, vous négociez l'achat d'espace et réalisez des piges médias. En bonnes relations avec les journalistes, vous organiserez des conférences de presse.

Concepteur rédacteur / Script

Vous êtes le porte parole et la plume de nos clients. En charge de l'écriture, vous concevrez tous les messages des différents supports de communication classiques (oral, écrit, audio, vidéo, etc.) et digitaux (facebook, twitter, etc.).

Ps : Places disponibles mais limitées pour des stagiaires dans le domaine

PARUTION

« Organisation du trafic maritime en Afrique » de Richard Ballet

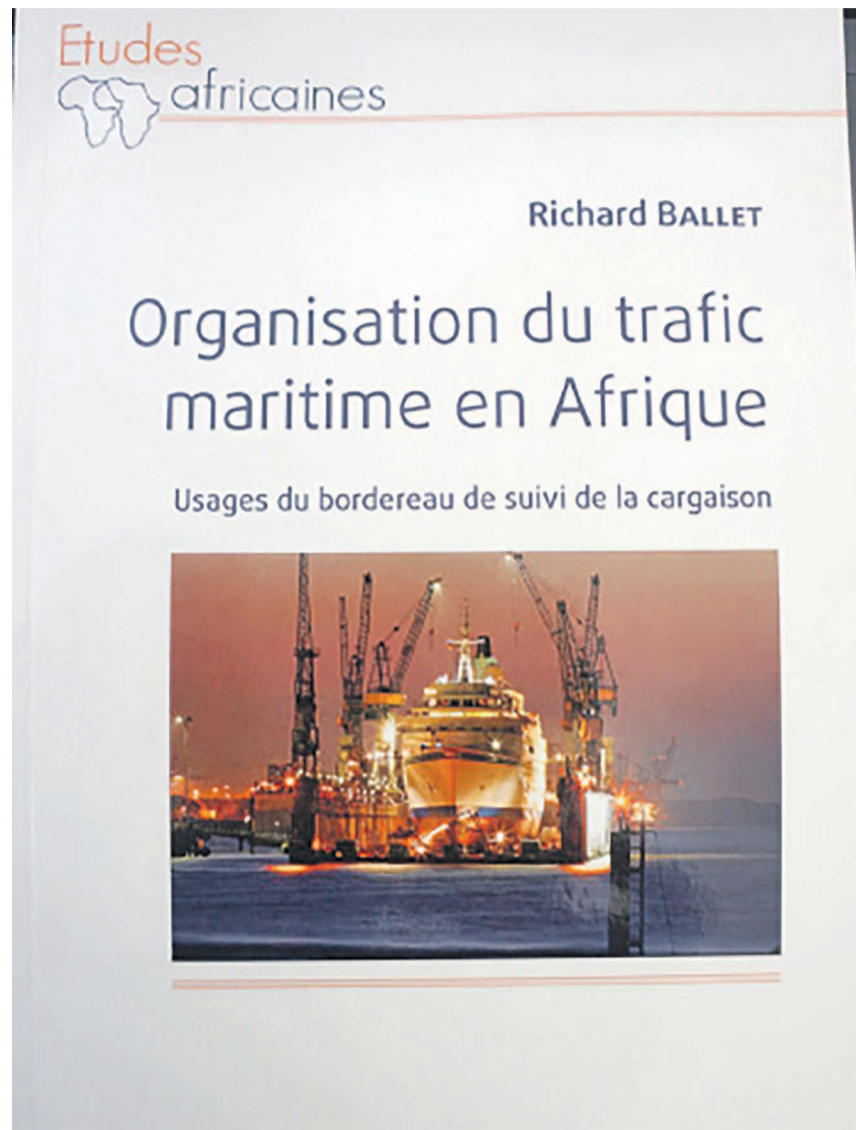
Dans cet ouvrage de 209 pages et de quatre chapitres composés de divers sous-thèmes l'auteur s'inspire principalement sur l'usage d'un document utilisé par le Conseil congolais des chargeurs (CCC) appelé le Bordereau électronique de suivi de la cargaison (BESC).

Selon Richard Ballet, son ouvrage permet aux lecteurs d'avoir une meilleure idée sur le CCC, notamment sur l'usage par cette structure du BESC, lequel document constitue aussi une base de travail des services des douanes congolaises.

Répondant à la presse sur l'intérêt de cet ouvrage, l'auteur a indiqué que c'est à travers les écrits contenus dans l'ouvrage que divers lecteurs du monde en général et du Congo en particulier pourront apercevoir plusieurs avancées significatives effectuées ces dernières années par les autorités congolaises dans le domaine d'import et d'export, à travers quelques structures comme le CCC, les services de douane et le Guichet unique des opérations transfrontalières.

« La République du Congo, comme certains pays côtiers africains, a réussi à s'imposer sur l'échiquier international du commerce à travers le BESC. Il s'inscrit dans la technologie de communication permettant la modernisation et la rupture avec la tradition fondée sur l'autorisation de chargement, délivrée, à l'époque, par la Direction générale de la marine marchande. Ce document d'importation réduit le Congo à un pays importateur de produits manufacturés. Le dispositif BESC apparaît comme un moyen de résistance à l'hégémonie des puissances maritimes européennes. Il permet au Congo et à l'Afrique de réduire leur influence sur le commerce extérieur à travers le contrôle de leurs activités », écrit l'auteur à la quatrième de couverture.

À la page 23, l'ouvrage présente le transport maritime comme un des six modes de transport, à savoir aérien, terrestre, ferroviaire, fluvial et la poste, et paraît vital pour le commerce international.



-Couverture de l'ouvrage « Organisation du trafic maritime en Afrique»

Et il se caractérise, selon Legrand et Martini, par les différents types de navires, notamment porte-conteneurs, navires rouliers, polyvalents ou spécifiés. Ainsi le navire utilise le conteneur pour éviter les ruptures de charges (gain de temps et de sécurité). Le transport maritime détient le monopole des échanges massifs, notamment le transport des produits pétroliers sans oublier les bois, les produits manufacturés et des denrées alimentaires.

Cadre ressources humaines au CCC, Richard Ballet est diplômé d'études approfondies en littératures et civilisations africaines à l'université Marien-Ngouabi (Brazzaville), titulaire d'un bachelor planificateur des prestations logistiques internationales à l'École de management de Normandie, au Havre (France), et d'un master en gestion des ressources humaines-sociologie au Conservatoire national des arts et métiers à Paris.

Séverin Ibara



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:



Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
Immeuble les manguiers (Mpila) Dépêche de Brazzaville

Ouvert tous les jours

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ESTONIE

Allan Kimbaloula et Kalju, c'est fini



Ilan Kimbaloula prend son envol et quitte l'Estonie. Reste à savoir quel sera désormais son point de chute (droits réservés)

Sous contrat jusqu'en juin 2016 avec le Nomme Kalju, Allan Kimbaloula a enfin un accord avec le club estonien. L'ancien Lillois, arrivé en 2013, a ainsi résilié son bail avec le 3^e du dernier championnat. Selon nos informations, le gaucher de 25 ans serait déjà en contact avancé avec plusieurs clubs d'Europe de l'Est.

Le milieu gauche né à Tourcoing met donc fin à une aventure de trois saisons dans la banlieue de Tallinn, au cours desquelles il a glané son premier titre (finaliste de la Coupe d'Estonie 2015) et fait ses premiers pas européens (4 matchs préliminaires de Ligue des champions pour 1 passe décisive, 2 matchs de Ligue Europa et 5 matchs préliminaires de la Ligue Europa pour 1 passe décisive). Au total, Kimbaloula aura disputé 88 matchs pour 23 buts et 11 passes décisives avec Kalju. Lors de la saison 2014-2015, il avait manqué une grande partie des matchs en raison d'une blessure au genou.

Après un bon début de saison (4 buts et 1 passe décisive lors des 5 premières journées), l'international congolais a été sollicité durant le marché d'été, mais sera bloqué par son club. Leurs relations vont ensuite se rafraîchir et aboutir à la rupture entre les deux parties. Son départ était devenu inéluctable. C'est désormais acté.

Camille Delourme

PÉTANQUE

La direction technique pense déjà à la Coupe du monde

Après les Jeux africains de Brazzaville 2015, les Diables rouges de Pétaque entendent multiplier les compétitions pour livrer une prestation de qualité lors de la Coupe du monde.

La compétition est prévue en octobre prochain à Tahiti. Et le directeur technique de la Fédération congolaise du sport de boules n'a pas attendu longtemps pour définir les objectifs des Congolais dans cette compétition. « Nous allons pour essayer de regarder ce qui se passe dans le monde. Mais, nous savons aussi que, depuis un certain temps, c'est l'Afrique qui est au-dessus. Et quand l'Afrique est au-dessus, les Congolais n'y vont pas en triomphe. Mais nous y allons avec l'idée d'aller nous battre, d'aller mouiller le maillot comme nous l'avons fait à la CAN et aux Jeux africains », a souligné Fulbert Bokyendzé.

Le Congo participera à cette phase finale dans deux épreuves : les tirs de précision et la tripléte. Le directeur technique national a révélé que la fédération a élaboré un programme ambitieux afin d'élever le niveau de ses compétiteurs. Elle entend envoyer un dossier au département des Sports pour sa concrétisation « Nous aurions quelques rencontres avec les équipes africaines qualifiées pour le mondial pour jauger le niveau de nos compétiteurs. Nous devons faire de sorte que nos équipes

soient fortes. »

L'équipe congolaise sera composée de quatre joueurs. En vue de donner la chance à tout le monde, la direction technique entend organiser une ou deux compétitions nationales. Le but étant de sélectionner les meilleurs qui vont renforcer l'équipe en réponse à des critiques qui lui ont été formulées.

« D'aucuns nous ont reproché le fait que nous avons fait des sélections à la va-vite. Nous sortions d'un certain nombre de championnats et on connaissait les meilleures équipes et à partir d'elles, nous avons pris celles qu'on croyait être les meilleures puisqu'elles nous ont rapporté des médailles. Il nous faut organiser une ou deux compétitions nationales qui nous permettront de renforcer l'équipe », a expliqué le directeur technique national.

Selon lui, le projet qui devrait être rapidement exécuté a pris du retard à cause de la dislocation de la Ligue de Brazzaville. Il a salué l'implication du ministère des Sports et de l'éducation physique qui a abouti à la mise en place d'un comité ad hoc. Après Brazzaville, la fédération a désormais, à cœur, l'idée de sillonner le reste des départements pour évaluer la santé du sport de boules.



Fulbert Bokyendzé, le directeur technique national (Photo Adiac)

« Les ligues qui sont réellement opérationnelles sont Brazzaville, Pointe-Noire et Kinkala. Dolisie et Nkayi sont en stand-by à cause du manque de matériel.

« Le matériel de pétaque coûte assez cher. Les boules pour les avoir, c'est un problème. Nous avons profité des jeux africains pour essayer d'avoir le matériel qu'il faut. Le Coja avait fait la promesse de livrer le matériel qui était resté en stock à toutes les fédérations. Nous allons les livrer dans les départements pour relancer nos ligues », a conclu Fulbert Bokyendzé.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Les causes d'un désastre annoncé

Les événements tragiques que nous vivons ces derniers temps en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique étaient malheureusement prévisibles. Mais personne n'a été capable d'en anticiper la survenance et de prendre à temps les mesures qui auraient permis, à Beyrouth, à Paris et à Bamako, de les éviter.

Pourquoi ?

À cette question il est au moins trois réponses possibles. Les voici énoncées brutalement et sans prétendre, bien sûr, épuiser le sujet.

Première raison : le sous-développement dans les pays pauvres du Sud et la marginalisation croissante des populations dans les quartiers déshérités des grandes villes du Nord permettent aux extrémistes de recruter les individus ou les bandes qu'ils manipuleront ensuite à leur guise. L'espace et le temps, qui étaient jusqu'alors des barrières naturelles, s'effaçant en raison de

l'importance croissante des moyens de communication électroniques les idées les plus radicales se diffusent désormais librement et nourrissent les comportements les plus extrêmes. On peut donc prédire sans le moindre risque de se tromper que les explosions de violence qui se sont produites la semaine dernière sous nos yeux effarés au Liban, en France, au Mali ne sont que le début d'une vague qui déstabilisera des régions entières de la planète.

Deuxième réponse : le comportement irréaliste des grandes puissances du Nord face aux crises qui affectent des régions entières du Sud ne peut qu'accélérer le processus de déstabilisation générale auquel nous assistons ces derniers temps. Loin de ramener la paix dans des régions en proie à des violences récurrentes les guerres d'Irak, d'Afghanistan, de Libye, de Palestine n'ont fait, dans les deux dernières décennies, qu'aggraver le mal au lieu de le combattre. Conduites au nom de la démocratie

et de l'Etat de droit mais sans véritable réflexion sur leurs conséquences, elles ont semé le chaos dans de nombreux pays, favorisé l'implantation des groupuscules les plus extrémistes, déstabilisé les populations au point de les convaincre d'émigrer vers l'Europe pour échapper au destin tragique qui leur était promis. Et tout indique aujourd'hui que les pays qui ont agi ainsi vont payer au prix fort leur manque de clairvoyance.

Troisième réponse : la communauté internationale s'avère incapable de relever les défis qui lui sont lancés dans le domaine de la sécurité, de la prévention et de la gestion des crises, du sous-développement. Elle intervient tardivement et de façon anarchique chaque fois qu'une bombe politique, ethnique ou religieuse explose sur l'un ou l'autre des cinq continents, mais le bilan de ses interventions s'avère partout désastreux. Que ce soit au Proche et au Moyen Orient ou en Afrique elle fait preuve d'une incapacité à agir qui confine à l'incompétence et

qui convainc les peuples du tiers-monde qu'ils n'ont rien à attendre d'elle ; le Bassin du Congo – Rwanda, Burundi, République démocratique du Congo, Centrafrique – en apporte une preuve accablante avec ses quelque dix millions de morts au cours des quinze dernières années. Si l'Organisation des Nations unies ne se réforme pas très vite pour s'adapter aux réalités géopolitiques et stratégiques de notre temps, le mal ne fera que s'aggraver

Alors que débute une nouvelle ère de violence aveugle, mieux vaudrait regarder la vérité en face et s'attaquer de front aux causes réelles des drames qui se multiplient. Ce n'est pas en parlant, en discourant, en gesticulant que le monde moderne parviendra à neutraliser les démons qui le hantent, mais en prenant enfin la juste mesure des problèmes auxquels il est confronté de par sa propre évolution et, surtout, de la persistance de ses mauvais instincts.

Jean-Paul Pigasse